

Ville de  
Pont-Rouge



**AVIS PUBLIC**  
**AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT 549-2020**

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Mme Nicole Richard, greffière adjointe de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance ordinaire tenue le 6 avril 2020, a adopté le règlement numéro 549-2020 portant le titre de :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 549-2020 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 495-2015 ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 496-2015 AFIN DE PERMETTRE DE NOUVEAUX USAGES À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR SUD DE LA VILLE ET DE POURSUIVRE LA PHASE 3 DU DOMAINE LE GRAND-PORTNEUF**

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

**DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 24<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL DE L'AN DEUX MILLE VINGT.**

La greffière adjointe,

Nicole Richard